

## RÉUNION DU 6 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le six février à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, convoqués le 4 février 2026, se sont réunis en session extraordinaire à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur André TIHY, Maire.

Étaient présents : Mmes DOINEL, DUHAMEL, DURAND F., FÉVRIER, PILLON, WILLIOT ;  
MM. BIHEL, DAVALLAN, INDRE, LIHRMANN, QUESNEL, TIHY.

Absent excusé : Mme DURAND M. (pouvoir à Mme FÉVRIER)  
M. LEBLANC (pouvoir à M. TIHY) et M. MARIE.

Secrétaire de séance : Mme FÉVRIER

### PROPRIÉTÉ DU 37 RUE SAINT VINCENT (Ancien Presbytère)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu deux propositions concernant la vente du logement communal :

- une première proposition d'un montant de **153 000 euros** net vendeur, présentée par le mandataire immobilier de la société **IAD**,
- une seconde proposition d'un montant de **161 000 euros** net vendeur, présentée par l'agence immobilière **L.A. Immobilier**.

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal, à l'unanimité** :

- **décide de retenir la seconde proposition**, d'un montant de **161 000 euros**, présentée par l'agence immobilière **L.A. Immobilier**,
- **autorise Monsieur le Maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires** à la vente du bien.

**Fin de séance à 18h45.**